

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Section d'Ille-et-Vilaine

DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 20 NOVEMBRE 2014

LE MINISTRE ANNONCE 27 NOUVELLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2015 A LA DRFiP35!

Monsieur le Président,

La CGT Force Ouvrière, 3 ans après le livre noir de la RGPP, publie un nouveau cri d'alarme intitulé «il faut sauver le Service public».

Cet ouvrage brosse un tableau inquiétant des conséquences des plans, réorganisations et réformes subis par les administrations ces dernières années.

En 10 ans, alors que la population Française a augmenté de 4,2 millions de personnes, alors que nous traversons une crise sans précédent, les services publics, fondement de notre république ont été considérablement amputés. Le système social qui fait la force et la fierté du «modèle français» est remis en cause sous toutes ses formes (pompiers, hôpitaux, administrations, organismes sociaux,,,). le service public en est affaibli, et une société de services marchands se dessine.

De la RGPP à la MAP, en passant par la REATE, la loi hôpital patient santé et territoire ou la réforme territoriale, ce sont 400 000 emplois qui ont été détruits entre 2007 et 2014. Les quelques 250 exemples du livre mettent en cause les politiques d'austérité et les économies à courte vue qui provoquent des dégâts considérables, et accroissent les inégalités territoriales et sociales,

F.O.-DGFiP veut dénoncer le contexte dans lequel se tient ce Comité Technique Local : la dette de l'Etat qu'on veut faire payer aux salariés actifs , chômeurs et retraités n'est pas la leur. Au nom de cette dette, le gouvernement en vient à remettre en cause pour 2015 l'universalité des allocations familiales en soumettant leur versement à des conditions de ressources. A travers cette mesure, c'est le fondement de la Sécurité Sociale qui est attaqué. FO le redit, les seuils risquent d'être revus à la baisse très vite, de plus en plus de salariés seraient privés d'allocations familiales.

FO revendique l'abandon de cette mesure et l'arrêt des exonérations de cotisations sociales des entreprises. La sécurité sociale est en effet malade de la baisse de ses recettes, pas de ses dépenses.

FO exige les moyens nécessaires pour la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale et des dispositions pour instaurer une justice fiscale. Les recettes ainsi dégagées permettraient le rétablissement des effectifs et budgets de fonctionnement des administrations d'État, hospitalière et territoriale, pour sauver le service public républicain dont les citoyens sont chaque jour plus éloignés, voire privés.

F.O. demande le retrait du pacte de responsabilité dont le pilier, le Crédit Impôt Compétitivité Emploi est octroyé aux entreprises sans condition de création d'emplois.

F.O.-DGFiP demande l'abrogation du décret du 5 octobre qui instaure des sanctions financières à l'encontre des fonctionnaires qui ne transmettraient pas leurs arrêts maladie dans les 48 heures. Cette mesure stigmatise les médecins et les malades, comme le jour de carence enfin abrogé. Le syndicat condamne le transfert de la visite médicale obligatoire du médecin du travail vers le médecin traitant, l'État-patron se désengageant ainsi de son devoir d'employeur, alors que les pathologies liées au travail se multiplient.

F.O condamne le budget 2015 présenté par le gouvernement : de nouvelles suppressions d'emplois (2 000 pour la DGFiP), le gel du point d'indice pour la 5 ème année consécutive. La qualité du service aux usagers, les conditions de travail et de vie aux agents se détériorent, du fait de contraintes budgétaires directement liées au pacte de stabilité.

F.O.-DGFiP dénonce ce budget d'austérité qui conduit aux 27 nouvelles suppressions d'emplois dans la DGFiP35 en 2015, et à de nouvelles coupes dans le budget de fonctionnement de notre administration. (à ce sujet, pourrez-vous informer les agents sur l'exécution du budget 2014?) Le diagnostic établi en septembre révélait l'absence de marge de manœuvre pour faire de nouvelles économies, dans quels secteurs les ferez-vous??

Citons les sujets à l'ordre du jour de ce CTL: extension et privatisation de l'e-formation, privatisation du nettoyage, restriction des horaires d'ouverture au public. Ils constituent un catalogue de palliatifs, de nouvelles économies sur le budget de la DRFiP. Vous en ferez des arguments pour tenter de persuader que la DGFiP35 pourra en 2015 faire toujours plus avec moins de moyens.

Exemplaires, mais pas prioritaires, ça ne peut plus le faire! F.O.-DGFiP revendique:

- > Arrêt des suppressions d'emplois,
- > Arrêt et abandon de la démarche stratégique,
- > Arrêt des réorganisations et des restructurations,
- > Maintien de l'intégralité des missions exercées par la DGFIP,
- > Maintien de l'ensemble du réseau de proximité, trésoreries, SIP, SIE, SPF,
- > Contrôle fiscal dirigé par des directions départementales et régionales conservant toutes leurs missions,
- > Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 8% pour rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2010.

Un rassemblement national est initié par la confédération FO le 16 décembre pour le retrait du pacte de responsabilité. FO contribuera ainsi à construire le rapport de force nécessaire avec ceux qui se prononcent clairement contre ce pacte suicidaire démocratiquement, socialement et économiquement.